ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES CHEFS
14, 15 ET 16 DECEMBRE 2010, GATINEAU (QC) Résolution nº 70/2010

TITRE :	Encéphalopathie des cervidés : Programme de surveillance, de formation et de sensibilisation contrôlé par les Premières Nations
OBJET :	Environnement
PROPOSEUR(E) :	Gordon Peters, mandataire, nation Delaware, Ont.
COPROPOSEUR(E) :	Bernie Elkins, Chef, bande d'Alexandria, C.-B.
DÉCISION :	Adoptée à l'unanimité

ATTENDU QUE :

A. L'encéphalopathie des cervidés, qui atteint le cerf, l'orignal, le wapiti et éventuellement le caribou, est une maladie semblable à celle de la vache folle. Il s'agit d'une maladie infectieuse toujours fatale dont l'agent pathogène peut conserver ses propriétés infectieuses pendant plusieurs années dans le sol. Il n'existe pas encore d'antidote. L'épidémie frappe les populations d'ongulés de 15 États américains et de deux provinces canadiennes – et elle continue à progresser;

B. Les Premières Nations sont beaucoup plus dépendantes des ongulés que la moyenne de la population canadienne, principalement pour leur alimentation, leurs outils et leurs objets de la vie quotidienne. Elles sont donc les premières à constater les changements survenant dans les populations sauvages. De plus, le commerce et le transport au-delà des frontières provinciales, territoriales et internationales constituent un exercice quotidien des droits ancestraux et issus de traités;

C. Aucun risque pour la santé humaine n'a encore été dépisté malgré les recommandations de diminuer l'exposition, par exemple la manipulation ou la consommation;

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 16e jour de décembre 2010 à Gatineau, Québec

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL

D. Seulement un pour cent des échantillons collectés parmi la faune sauvage qui ont été envoyés au Centre canadien coopératif de la santé de la faune (CCCSF) provient des Premières Nations alors qu'il est établi que les interactions entre la faune et l'être humain constituent la plus grande source de transmission de maladies;

E. Il n'existe aucune collaboration entre les Premières Nations et les instances gouvernementales responsables qui permettrait de diffuser de l'information, de recueillir des échantillons ou de planifier des exigences, et ce malgré l'existence, depuis 5 ans, de la stratégie nationale de lutte contre l'encéphalopathie des cervidés.

POUR CES MOTIFS, les Chefs en assemblée :

1. Enjoignent l'APN de travailler avec les Premières Nations concernées, d'autres gouvernements et des organisations non gouvernementales (le Fonds mondial pour la nature nous soutient dans nos efforts) dans le but de tenir des consultations et d'élaborer, d'actualiser et de renforcer nos propres programmes sur la faune sauvage et la santé humaine, tout en commençant par l'encéphalopathie des cervidés parce qu'elle touche des espèces qui revêtent une grande importance pour les Premières Nations de l'ensemble du pays.

2. Enjoignent l'APN de prendre les mesures suivantes dans le cadre des initiatives précitées :
    a. Le programme doit être contrôlé, responsable, suffisamment efficace pour assurer des progrès et être adapté à tout nouvelle épidémie nuisant à la santé animale et humaine, tel qu'indiqué par les Premières Nations concernées;
    b. Chaque Première Nation, leurs organisations et leurs chasseurs ne doivent pas en supporter les coûts;
    c. Le gouvernement fédéral doit supporter les coûts en fonction du financement accordé à chaque gouvernement provincial pour assurer la surveillance de la santé humaine et de la faune;
    d. En cas de dépistage d'une maladie parmi des troupeaux, il est nécessaire de communiquer l'orientation privilégiée, les résultats de laboratoire et les mesures prévues en premier lieu aux Premières Nations afin qu'elles puissent prendre des décisions, y compris envisager une collaboration avec d'autres;
    e. D'autres ministères fédéraux doivent être sollicités, entre autres l'Agence canadienne d'inspection des aliments, Santé Canada, Environnement Canada, Parcs Canada et Affaires indiennes et du Nord canadien;
    f. Les mesures doivent être mises en œuvre immédiatement car l'encéphalopathie des cervidés est déjà présente au Canada et elle continue de progresser;
    g. L'éventuel financement servira à lancer ce processus et l'éventuel programme englobera le Consortium canadien pour l'interprofessionnalisme en santé, le Centre canadien coopératif de la santé de la faune et des fondations.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 16e jour de décembre 2010 à Gatineau, Québec

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL